

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-785/SG/FP désignant des fonctionnaires chargés de l'expédition des affaires courantes du Directeur de Cabinet du Président du Conseil de Gouvernement.

n° 72-785/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
20 mai 1972

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1972

Date du numéro
10 juin 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Jacques Herry, administrateur civil horsclasse, conseiller technique du Ministre de l'Information et du Tourisme et du Ministre des Affaires intérieures, est, cumulativement avec ses fonctions actuelles, chargé de l'expédition des affaires courantes relevant de la Direction du Cabinet du Président du Conseil de Gouvernement, pour compter de la date du départ en congé de M. Godefroy Marcel. Art. 2.—_ Pour compter du 15 août 1972, M. Jean-Louis Rouvin, administrateur en chef de classe exceptionnelle des Affaires d'outre-mer, secrétaire général du Gouvernement, est, cumulativement avec ses fonctions actuelles, chargé de l'expédition des affaires courantes relevant de la Direction du Président du Conseil de Gouvernement.